



L'Europe attribue plus de 1,8 M€ pour le développement aquitain.

Le deuxième Comité de programmation des fonds européens en Aquitaine, réuni le 16 novembre à la préfecture de Région (Bordeaux), a attribué, au titre du Fonds Européen de développement régional (**FEDER**) environ 1,4 M€ de subventions (pour un coût total de plus de 4 M€).

Parmi les **19 dossiers** soutenus on relève :

- la création du centre technologique Alphanov à Talence (Gironde) qui apporte son expertise et accompagne des projets sur les sources laser innovantes (100 000 € - 50%) ;
- une étude sur la protection de la grotte de Cussac, au Buisson-de-Cadouin (Dordogne) où ont été découvertes des gravures paléolithiques remarquables (104 098 € – 30%) ;
- des aides contribuant au Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de la Leyre (Parc naturel régional des Landes de Gascogne) ou aux actions de l'Office National des Forêts dans le cadre de l'Observatoire de la Côte aquitaine (45 411€).
- l'association MI.GA.DO, regroupant dix fédérations de pêche et trois associations de pêcheurs professionnels des bassins de la Dordogne et de la Garonne a présenté différents dossiers d'éducation et de sensibilisation à l'environnement, relatifs à l'anguille et au saumon pour un total de 455 896 € subventionné à hauteur de 115 000 €
- l'Observatoire Côte Aquitaine de l'ONF, qui vise à la connaissance et à la gestion du littoral aquitain recevra une subvention FEDER de 45 411 € (sur un projet de 209 269 €) au titre de l'axe 4 (« développer durablement les territoires spécifiques »)

Ont également été subventionnés l'association Cap Sciences pour un programme d'expositions et d'animations itinérantes en Aquitaine (315 000 €) et l'IFTS (Institut de la Filtration et des Techniques Séparatives, à Foulayronnes - Lot-et-Garonne) pour la diffusion des recherches de (260 000 €).

Par ailleurs, **46 dossiers** ont été examinés au titre du Fonds agricole de développement rural (**FEADER**) pour des projets concernant essentiellement la modernisation des entreprises forestières (outillages et emplois) et l'agritourisme (équipement de centres équestres, accueil à la ferme, etc.).

Au total 444 698,48 euros de subventions ont été attribuées au titre du développement rural.